

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) www.iriv.net - numéro 9 - janvier 2007 – Témoignage



(c) Eve-Marie Halba, *Paysage bourguignon*, Ratilly (France),

2010

L'iriv vous présente ses meilleurs vœux bénévoles pour cette nouvelle année 2007 !

Ce neuvième numéro est consacré à la notion de **témoignage**. La rive **éditoriale** propose plusieurs témoignages de reconnaissance des compétences bénévoles, au niveau national et européen. La rive **académique** évoque les liens du témoin et du martyr en s'appuyant sur une ode de Lamartine. La rive **spirituelle** réfléchit à la valeur éthique et ontologique du témoignage. La **rive de l'invité** propose de partager la vie d'un président d'association d'un petit village mosellan. La **rive d'ailleurs** interroge les différentes voies de validation des compétences bénévoles à partir d'enquêtes sociologiques néerlandaises récentes.

Rives

- **rive éditoriale** Bénédicte Halba **Témoignage de reconnaissance**
- **rive académique** Eve-Marie Halba **Témoins, martyrs et Lamartine**
- **rive spirituelle** Régis de Saint-Rémy **Le Bon Témoin**
- **rive de l'invité de janvier** Philippe Verfaillie **Dans mon village...**
- **rive des Pays Bas** Kees Schuur **Valeur, évaluation et validation des compétences bénévoles**

Directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>
contact : iriv.info@noos.fr

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Témoignages de reconnaissance

Tout bénévolat est désormais reconnu comme expérience professionnelle depuis la loi de modernisation sociale de janvier 2002 qui permet à chacun « d'accéder à tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification » s'il peut justifier de trois ans « d'expérience salariée, non salariée ou bénévole », grâce à la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Ce processus est long (une étape de recevabilité puis de validation effective) et rigoureux (un jury accorde ou non le titre ou diplôme demandé par le candidat à la VAE).

La Valorisation des acquis de l'expérience bénévole (VAEB) est une démarche personnelle, en amont de la VAE, pour qui souhaite identifier et valoriser les compétences acquises grâce à son bénévolat sur le marché du travail. Il faut sélectionner les expériences bénévoles dont on souhaite se prévaloir, les exprimer en compétences, apporter des preuves du travail réalisé, valoriser les formations reçues dans le cadre de son engagement. Trois possibilités sont offertes : postuler directement à un emploi, suivre une formation ou s'engager dans une VAE classique, prévue par la loi.

En France, l'Iriv a travaillé avec l'Association de Réflexion, d'Information et d'Accueil des familles de militaires en activité (ARIA) sur la VAEB en proposant un outil (portfolio) et une méthode (guide d'accompagnement) aux bénévoles qui souhaitent renouer avec le marché du travail. En 2006, les Accueils des Villes Françaises (AVF) ont rejoint l'équipe d'ARIA pour échanger leurs expériences et adapter l'outil et la méthode à une situation particulière : la mobilité du conjoint est souvent le handicap majeur d'une recherche d'emploi. Ce projet a été soutenu financièrement par l'Action sociale des armées (Ministère de la Défense) et le Fonds social européen (FSE) (1).

Cette expérience française a été menée en parallèle d'un projet-pilote européen, initié et dirigé par notre Institut (2003-2006), dans le cadre du programme Leonardo da Vinci (Former et éduquer tout au long de la vie). Il a associé 14 partenaires dans 7 pays (France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Italie, Pologne et Royaume-Uni). Il a permis de faire un état des lieux sur la reconnaissance du bénévolat dans chaque pays : réelle en France, en Autriche et au Royaume-Uni, encore balbutiante en Pologne ou en Hongrie. Une consultation a été menée auprès des bénévoles et des associations pour savoir si la VAEB correspondait à une demande : les résultats ont été très positifs, l'attente est réelle. Un portfolio des compétences bénévoles a été expérimenté. Un outil et une méthode, communs aux 7 pays, ont été élaborés sur cette base (2).

Primé à Helsinki en décembre 2006, notre projet « VAEB dans une perspective professionnelle » a été l'un des dix meilleurs projets-pilotes, parmi 157 projets nominés par les agences Socrates-Leonardo da Vinci des 25 pays de l'Union européenne. C'est une reconnaissance, à l'échelle supranationale, du bénévolat comme expérience professionnelle. Le programme Leonardo da Vinci s'efforce de faire reconnaître ce type d'apprentissage non formel et informel dans un contexte professionnel (3).

La gestion des ressources humaines fait l'objet depuis cinquante ans de l'attention de nombreux chercheurs et des responsables du personnel des grandes entreprises. Elle

concernait les seuls salariés. La gestion manquait au bénévolat et au volontariat. La VAEB est l'une de ses facettes. Pour accompagner toutes les étapes du développement d'un projet bénévole, il faut aussi savoir créer et développer une association, organiser son temps, financer son projet, recruter et sélectionner des bénévoles, les former, collaborer et gérer les conflits au sein de l'association, construire et animer un réseau, monter un projet, évaluer et mesurer une action, communiquer et motiver (4).

Le bénévolat est un engagement libre, désintéressé, au service des autres. Sa gestion permet d'organiser et de pérenniser le projet associatif. Une ère nouvelle s'ouvre pour la gestion du bénévolat et du volontariat, de nouvelles frontières pour le projet associatif, pour donner toute sa signification à cette citation de John F. Kennedy : « Ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays » (5).

- (1) Présentation du projet sur le site d'Aria : www.aria-paris.org et www.iriv.net
- (2) Site du projet : www.eEuropeassociations.net
- (3) Présentation de la conférence organisée par l'agence Leonardo da Vinci finlandaise
- (4) Halba (Bénédicte), *Gestion du bénévolat et du volontariat*, éditions De Boeck, Bruxelles, 2006
- (5) Kennedy (John F), « The torch has been passed to a new generation of Americans », Washington D.C, 20th of January 1961 in MacArthur (Brian), *The Penguin book of twentieth century speeches*, 1999, Penguin Books, London.

Si vous souhaitez réagir à cet article : contact@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Témoin, martyr et Lamartine

Témoin et martyr sont originellement synonymes. Dans le vocabulaire juridique, ces mots désignent « une personne qui certifie ou atteste par ce qu'elle a vu ou entendu ». **Témoin** vient du latin *testimonium*, dérivé de *testis* (1) que les lexicographes rapprochent de *tristis* « troisième intervenant qui peut être le soutien de chacune des parties ». **Martyr** est hérité d'un radical indo-européen signifiant « se souvenir » (2). Les auteurs chrétiens se sont emparés de ce terme et ont spécialisé son emploi, le *martyr* est « celui qui témoigne de la vérité par son sacrifice » et « celui qui est mort et a souffert de la torture pour attester la vérité de la religion chrétienne ».

Témoignage et martyre appartiennent, à des degrés divers, aux champs juridique et religieux. Être celui qui osera attester la vérité de son expérience manifeste le courage et la loyauté du témoin, qui peut risquer sa vie pour faire valoir ses convictions. La figure tutélaire du bénévolat, Renaud de Montauban (3), illustre cette dimension sacrificielle et spirituelle de l'engagement. Un véritable « procès », la canonisation (4), sanctionne les témoins incontestés de cet engagement.

Alphonse de Lamartine développe dans son ode à Félix Guillemardet (5) une réflexion émouvante sur ces questions morales et religieuses. Le poète témoigne d'une expérience personnelle, la grave maladie d'un ami. Ce bouleversement intime révèle la force d'une compassion qui transcende son égoïsme et son égotisme : « Frère ! le temps n'est plus où j'écoutais mon âme/ Se plaindre et soupirer comme une faible femme » (6). La souffrance du mourant lui permet de dépasser les affres stériles d'autrefois aux vers 55-60 :

« Alors par la vertu, la pitié m'a fait homme,
J'ai conçu la douleur du nom dont on le nomme,
J'ai sué sa sueur et j'ai saigné son sang ;
Passé, présent, futur, ont frémi sur ma fibre
Comme vient retentir le moindre son qui vibre
Sur un métal retentissant »

L'altruisme est une « résonance », la métaphore est particulièrement intéressante. Le témoin entend et voit, l'association est une « caisse de résonance » dont le bénévole serait le *testis* sensoriel.

Le souffle poétique fait vibrer en Lamartine les douleurs de l'autre. Nouveau Jésus sur le mont Golgotha, le « barde se change en femme de douleurs » et transforme, à la fin de l'ode, sa lyre en « urne de Madeleine » (7). Ces vers laisseront de Félix Guillemardet un souvenir indélébile (8). Le poète est le *témoin* -« celui qui certifie l'authenticité des faits »- de cette expérience rédemptrice et salvatrice. Le poème est le *témoin* -« preuve matérielle, indice »- de cette image très forte de l'ami cher. Félix est le *martyr* immortalisé par le souvenir.

Dans sa simplicité, l'ode de Lamartine fait retentir en nous des émotions qui permettent de réfléchir à la notion d'altruisme. Cette idée abstraite crée une résonance, grâce aux vers du poète, avec la compassion, le témoin, le martyr. Une autre voix romantique, celle de François-René de Chateaubriand, aurait livré une autre forme de témoignage dans des œuvres au titre évocateur *Les Martyrs* et *Mémoires d'Outre-Tombe*.

(1) La famille étymologique est riche : *testimonial, testament, protester, contester, détester et testicules* (« les témoins » acception observée au XIII^e siècle).

(2) Le *Robert Historique* cite le sanskrit *smarati* « se souvenir », le grec *merimma* « souvenir », le latin *memoria* « mémoire ».

(3) Voir les *rives de l'iriv* n°1 ou notre article « Hagiographie de Renaut de Montauban », in *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*, dir. J.L Deuffic, *Pecia* n°10, 2005, p.281-99.

(4) Voir les travaux de l'historien Joachim Bouflet, auteur de nombreuses vies de saints et *postulateur* auprès de la Congrégation de la cause de saints (le *postulateur* est un consultant du Vatican qui fait un dossier très complet sur de possibles candidatures à la canonisation. Ce rapport doit tenir compte de tous les éléments biographiques du candidat, sans en négliger aucun aspect, ce qui permettra de juger impartialement, jusqu'à se faire « l'avocat du diable »).

(5) Poème XII publié dans *Recueils poétiques* en 1839. Ce recueil est le dernier de Lamartine, il rassemble trente poèmes qui célèbrent la fraternité humaine et le lyrisme social. Félix Guillemardet était le fils de l'ambassadeur de France en Espagne.

(6) Vers 1 à 6. Ce nombrilisme est développé : « Pardonnez-nous, mon Dieu ! tout homme ainsi commence/ Le retentissement universel, immense,/ Ne fait vibrer d'abord que ce qui sent en lui ;/ De son être souffrant l'impression profonde,/ Dans sa neuve énergie, absorbe en lui le monde,/ Et lui cache les maux d'autrui ! » (vers 19 à 24).

(7) Aux vers 159-160, la « faible femme », décriée au début de l'ode, se métamorphose en mère apaisante et souffrante.

(8) Eugène Delacroix était un ami d'enfance de Félix Guillemardet. On peut voir au Louvre le portrait à la mine du jeune homme -consultable sur le site du Ministère de la Culture : www.culture.gouv.fr (Base Joconde).

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Le Bon Témoin

Un témoin est celui qui voit et entend. Il observe, constate et évalue des événements qui lui sont étrangers au premier abord. Il prend les choses comme elles viennent, car les circonstances en font un témoin. Aussi n'est-il pas forcément le premier arrivé, mais le premier disponible. Il n'a pas d'impératifs, pas d'intérêts, pas de bénéfices à tirer. Désintéressé sans être indifférent, il est attentif sans curiosité et fait preuve de circonspection. Libre de toute idéologie, ses constats sont objectifs. Son temps ne lui appartient pas, la générosité n'est pas quantifiable, son échelle de valeur est celle de tous les hommes de bonne volonté, elle n'a rien de personnel.

Un bon témoin vient d'abord avec son cœur, il cherche à guérir le mal où il se trouve et subvient aux besoins sans calcul. Les circonstances le poussent au-dessus des hommes, le rendent meilleur. Le bon témoin fait abstraction de ses sentiments, de son caractère, de lui-même, il n'est pas à son propre service, mais à celui de son prochain. Il ne vient pas avec ce qu'il a, ses biens, ses richesses, ses prétentions ou ses certitudes, mais avec ce qu'il est.

Telle est la différence entre l'Avoir et l'Etre. L'Avoir est multiple et changeant ; il est sujet aux modes et divise facilement, s'il n'est pas dirigé par un principe supérieur. Il est inégal et ne résout pas tous les problèmes. L'Etre au contraire est irremplaçable : il est intelligent, généreux, illimité. Il est plus profond, apporte des consolations aux détresses psychologiques et redouble d'ingéniosité pour trouver des solutions aux problèmes les plus ardues. Les obstacles qu'il rencontre le renforcent de manière continue.

Il faut subordonner l'Avoir à l'Etre. Placer l'Etre au premier plan est non seulement un impératif philosophique – on existe avant de boire ou de manger –, mais c'est aussi un choix que nous devons faire, car l'Etre assure la permanence de l'Avoir. La sagesse suprême consiste à ordonner les choses, placer au rang inférieur les denrées périssables que représentent l'Avoir et au rang supérieur l'Etre qui n'a pas de limites, *id est* notre intelligence et notre volonté.

Les meilleurs mettent l'Etre au premier rang, ils se dépensent sans compter et se donnent parfois jusqu'au sacrifice suprême. Prenons l'exemple, sous la Révolution Française, de ces chefs vendéens qui conduisirent les paysans contre la Convention. Ils ne partageaient pas l'enthousiasme de ces derniers, ne le cachèrent pas mais répondirent à leurs appels insistants et le payèrent de leurs vies. Dans un autre registre, pour obtenir l'indépendance de l'Inde, Gandhi proposa aux Anglais de rendre la liberté au pays en le gardant, lui, le *mathma* Gandhi, en otage, car « il leur coûterait moins cher »...

C'est toujours vers le Bien que convergent les témoignages. Le Mal ne saurait constituer un vrai témoignage : il limite, il divise, il détruit. Mais paradoxalement, la présence du Mal peut être une bonne chose, car il peut permettre, en toute connaissance de cause, de prendre les dispositions qui auraient pu être négligées. Le bon témoignage, lui, *édifie* au sens propre et au sens figuré. L'ensemble de ces bons témoignages donne naissance au Bien.

On témoigne toujours pour la Justice, vertu souveraine par excellence, celle qui couronne les autres car elle est leur référence. Celui qui aime le Bien aime la Justice. Rendre à chacun ce qui lui est dû, est la première des vertus sociales, celle qui tisse un lien entre les hommes : point de société où il n'y a pas de justice.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

rive de l'invité

Philippe Verfaillie, Président d'inter associations de Flavigny sur Moselle

Dans mon village, témoignage d'un président d'association

Je vis à Flavigny. Ce petit village de 1800 âmes, à quelques kilomètres de Nancy, compte pas moins de vingt trois associations. Certaines sont d'intérêt public. Ainsi, les *Resto-Loisirs* assurent la cantine des enfants scolarisés à l'école du village, *Familles Rurales* organisent la collecte du don du sang, des bourses aux vêtements etc.... Les associations sportives sont très variées : arts martiaux (judo ju jitsu et karaté Shito Ryu), hand-ball, volley, football, tennis (de table), planche à voile (1), danse de salon et danse classique, yoga, VTT et vélos de course. Enfin, il y a diverses associations de loisirs, couture et tricots, peinture artistique, association des anciens qui fleurissent le village...

Le Président de l'Association Sportive de Flavigny est coopté par ses pairs. Il a pour mission d'améliorer les conditions de travail de chaque club sportif. Il peut être amené à jouer le médiateur entre responsables qui ont des litiges. Ce genre de situation se produit rarement, chacun ayant à cœur de ne pas nuire à la bonne marche des autres.

Le Président d'inter associations est coopté par toutes celles du village. C'est l'interlocuteur privilégié entre la mairie et les associations, celui qui propose des solutions pour résoudre tel ou tel problème. Il est l'organisateur de certaines manifestations comme le Carnaval, le 14 juillet, la Saint-Nicolas etc...

Président du club d'arts martiaux, j'ai vu notre petit club de judo (2) passer de 30 à 70 judokas en cinq ans (3), celui de karaté Shito Ryu, créé il y a deux ans, rassemble trente deux licenciés. Elu Président de l'inter associations, je connais les obligations de la charge. Cette double expérience m'a fait prendre conscience de l'importance du « tissu associatif » de mon village et des pièges à éviter.

La présidence d'un club force à aller vers les autres, discuter avec eux, connaître leurs idées et leurs goûts afin d'organiser des manifestations populaires. J'aime passer du temps avec les enfants qui sont d'excellents conseillers dans beaucoup de domaines : ils disent toujours ce qu'ils pensent. Enfin, rester modeste vis à vis de tous est impératif : la science n'est pas infuse et l'erreur est humaine.

La présidence d'association m'a appris à mieux connaître la mairie de mon village qui nous considère comme des élus à part entière et nous traite avec beaucoup d'égards. Pour entretenir de bons rapports avec la mairie, il faut s'entourer de personnes sympathiques et compétentes dans son bureau. J'ai à cœur d'y respecter, autant que possible, la parité. Les idées se confrontent, le dialogue est alors plus intéressant et le résultat meilleur.

Dans l'association des parents d'élèves, pas de bureau ni de budget de fonctionnement : nous prêtons différents matériels comme des tables, des bancs, des locaux inter associatifs pour le bien de l'école primaire et de ses « usagers ». Durant le mois de décembre, nous rendons visite aux petits des classes maternelles, mon comparse le Père Fouettard et moi. Nous apportons du chocolat aux enfants sages qui nous remercient en offrant des chansons et de magnifiques dessins à saint Nicolas.

Voilà les multiples activités au sein de mon village. Si j'ai accepté de témoigner dans les *rives de l'iriv*, ce n'est en aucun cas pour me faire valoir aux yeux des autres, mais pour inciter d'autres personnes à faire comme moi : participer à la vie de sa commune, apporter sa pierre à l'édifice et se remettre perpétuellement en question.

- (1) Notre commune a la chance d'être dotée de plusieurs étangs.
- (2) Voici le site Internet : Judoflavigny.macreablog.com
- (3) Les adhérents de 5 ans à 50 ans sont très complices, les plus grands sont très à l'écoute des plus jeunes.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

rive d'ailleurs – Pays-Bas

Kees Schuur, Fondation européenne – Centre d'évaluation des acquis de l'expérience (Amsterdam, Pays-Bas)

Valeur, évaluation et validation des compétences des bénévoles

Notre société est généralement divisée en trois secteurs : le privé, le public et le tiers secteur (ou économie sociale). La Direction générale « Entreprise et industrie » de la Commission européenne définit ainsi, sur son site Internet, ce tiers secteur : « L'importance, pour l'économie européenne et la société, des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations (qui composent l'économie sociale) est de recevoir une plus grande reconnaissance aux niveaux national et européen. Ce ne sont pas seulement des acteurs économiques importants, ils jouent également un rôle clé en stimulant l'engagement de leurs membres et des citoyens européens dans la société. Les entreprises qui travaillent dans l'économie sociale aident à répondre aux besoins d'une Europe en mutation. Elles sont des sources importantes d'entrepreneuriat et d'emplois dans des domaines où l'investissement des entreprises traditionnelles n'est pas toujours viable ».

En marge du tiers secteur, l'économie informelle apparaît comme un quatrième champ (1). Dans celle-ci, les profits (financiers et autres) et la manière dont ils sont générés ne sont pas fixés par les règles légales et sociales qui encadrent d'ordinaire ce type d'activité (Castells, Portes *et alii*, 1989).

L'essentiel du travail formel et informel des bénévoles prend place dans ce contexte. On peut citer comme exemples le voisin qui donne un coup de main, le parent qui joue au football de rue avec un groupe d'enfants, une personne qui déblaie le trottoir en hiver pour prévenir les chutes, une lectrice ou un lecteur qui lit pour une personne âgée, et pourquoi pas les tâches ménagères -s'occuper de ses enfants est un investissement pour eux mais aussi pour la société. La valeur de cette économie est bien plus grande que celle de l'économie sociale, mais elle n'est ni mesurée ni encadrée.

Le terme d'évaluation est utilisé car il englobe toutes les procédures d'évaluation, de la reconnaissance formelle, reconnue par un diplôme au niveau national, jusqu'à la plus informelle comme dire un simple « merci ». Klaijnsen et Van Dam (2) ainsi que Frietman (3) ont souligné que la plupart des bénévoles (96%) voient leur travail reconnu (approuvé) par le public auquel il s'adresse et apprécient cela. Généralement, reconnaître consiste à remercier (mots ou geste) ou à offrir un cadeau. 75% apprécieraient aussi une autre forme de reconnaissance, comme une formation ou un « *coaching* ». Presque tous les sondés (91%) trouvent que la reconnaissance informelle est plus importante que la formelle. Pour les bénévoles encore étudiants et/ou demandeurs d'emplois, la reconnaissance de la société (par exemple des équivalences pour des examens, des points en plus, ou des stages) a plus d'intérêt.

La principale motivation des bénévoles est « ça m'amuse de faire cela », la seconde « j'aime aider les autres ». Parmi d'autres raisons, on trouve : apporter sa pierre à la société, être en contact avec les autres, se rendre utile, rester actif ou avoir quelque chose à faire, agir par conviction sociale, politique ou religieuse ou pour avoir une bonne opinion de soi. Le point intéressant de ces deux recherches est que la motivation professionnelle intervient peu. Jusqu'à présent au moins, car nous allons décrire le profil du nouveau bénévole.

Une minorité de bénévoles (13%) obtient une attestation ou un certificat de l'organisation pour justifier de leur expérience, alors que 44% souhaiteraient en avoir. Environ la moitié jugent que cette reconnaissance serait souhaitable sans savoir quelle forme elle revêtirait exactement (diplôme, certificat, attestation...). Dans une autre recherche, Klaijisen souligne que ce sont surtout les instances nationales qui souhaitent ces formes de reconnaissance officielle alors que les antennes locales et les bénévoles eux-mêmes jugent qu'elles ont moins d'importance.

La validation des compétences bénévoles permet de reconnaître formellement un apprentissage souvent informel. Dans de nombreux cas, il est demandé des certificats et/ou des diplômes officiels. Mais la plupart des bénévoles ont et recherchent d'autres formes de reconnaissance. Certains bénévoles se demandent même pourquoi ils travailleraient gratuitement alors que d'autres, pour le même travail, sont rémunérés.

Il semble que le travail bénévole s'éloigne de l'économie informelle pour se fondre dans l'économie privée ou l'entrepreneuriat social. Est-il souhaitable de valider le travail bénévole ? Quelles seront les conséquences sur le bénévolat ? Doit-on plutôt mettre l'accent sur la reconnaissance informelle ? On peut se demander si la Commission européenne ne devrait pas s'intéresser aux acteurs de l'économie sociale en adaptant ses programmes (et ses modes de financement) pour soutenir le développement du bénévolat, qui promeut la cohésion sociale et la citoyenneté.

Un forum est ouvert sur ces questions au www.vpl4.eu (rubrique « Voluntary work »). Toutes vos réactions seront hautement appréciées !

- (6) L'économie informelle est également associée aux pays en voie de développement, dans une connotation péjorative de « dessous de table », « marché noir »...
- (7) Klaijisen A, Dam E van, *Erkenning van competenties van vrijwilligers: potentiële gebruikers in kaart gebracht; Een verdiepend onderzoek binnen drie vrijwilligersorganisaties eindrapportage; Kenniscentrum Beroepsonderwijs Arbeidsmarkt*, Nijmegen, avril 2004
- (8) Dam E van, Frietman J, *Eindrapportage, Wenselijkheid en haalbaarheid van het erkennen van competenties van vrijwilligers. Kenniscentrum Beroepsonderwijs Arbeidsmarkt*, Nijmegen, juin 2003

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

Actualités de l'iriv de septembre à décembre 2006

Interventions et travaux de l'Iriv

Cimo - Agence Socrates-Leonardo, "Projets contribuant au processus de Copenhague - Lier la politique à la pratique", Helsinki, **5 décembre 2006**

L'Agence Socrates - Leonardo da Vinci de Finlande et le Centre pour la mobilité internationale (CIMO) ont organisé une conférence pour dresser un bilan et envisager l'avenir de la coopération européenne de l'éducation et la formation tout au long de la vie. A cette occasion, 10 projets européens, retenus parmi 157 sélectionnés, issus de 31 pays, ont été primés.

Dr France Huntzinger, maître de conférences à l'Université du Maine, partenaire du projet "Vaeb pour un projet professionnel", a représenté la Présidente de l'IRIV et reçu le prix des 10 meilleurs projets-pilotes européens. (VAEB pour un projet professionnel).

Pour en savoir plus sur la conférence <http://www.leonardodavinci.fi/index-eng.html>

Pour en savoir plus sur le projet de l'Iriv <http://www.eEuropeassociations.net>

Conseil général du Pas de Calais, 50^{ème} anniversaire de la Médiathèque départementale, Lillers, **5 décembre 2006**

La Direction de la Lecture Publique départementale du Conseil général du Pas de Calais a organisé une journée des bénévoles des bibliothèques municipales, à l'occasion de la Journée internationale du bénévolat/volontariat.

La présidente de l'IRIV est intervenue à la conférence "Les enjeux du bénévolat lié au livre et à la lecture " et a exposé les différents statuts des intervenants des bibliothèques municipales, le recrutement de ce type de bénévoles, leur formation et la valorisation de leurs compétences.

Pour en savoir plus <http://www.cg62.fr>

Indre Initiative, Rencontres associatives de l'Indre, Châteauroux, **24 novembre 2006**

Le Dispositif Local d'Accompagnement de l'Indre (DLA 36) a proposé les 24 et 25 novembre aux bénévoles, responsables et salariés, des espaces de formation et d'échanges. Trois thématiques ont été privilégiés : l'engagement bénévole, l'accès à la formation, la valorisation des projets auprès des partenaires locaux.

La présidente de l'IRIV est intervenue à la conférence "Etre bénévole et s'engager volontairement" et a développé les ressorts de la motivation du bénévole, la coordination avec les salariés, la valorisation du bénévolat, les ressources humaines bénévoles. Elle a aussi animé un atelier sur la dynamisation du bénévolat par la Vaeb.

Pour en savoir plus dla36indre@yahoo.fr

Université d'Evry-Val d'Essonne, séminaire Franco-autrichien, Evry, **10 novembre 2006**

Ce séminaire organisé par le Département Aménagement et Développement du Territoire (ADT) de l'Université d'Evry avait pour ambition de sensibiliser les étudiants à une thématique nouvelle, l'engagement des migrants

La présidente de l'IRIV et Christoph Reinprecht, responsable de l'Institut de Sociologie à l'Université de Vienne, ont présenté les résultats d'un projet européen, *Involve*, sur l'engagement bénévole des migrants et des minorités ethniques, comme vecteur d'intégration sociale et économique dans les pays d'accueil.

Pour en savoir plus <http://www.involve-europe.eu>

Vox, 3^{ème} séminaire européen du Projet "VPL 2", Oslo, **11-14 octobre 2006**

Le projet VPL 2, initié par la Han University (Pays-Bas), est soutenu par la Commission européenne dans le cadre d'un projet pilote Leonardo da Vinci, réunissant les Pays-Bas, l'Allemagne, Chypre, la France, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, la République Tchèque et le Royaume-Uni.

Il a pour objet de "Valoriser l'apprentissage non formel et informel (Valuation of Prior Learning, VPL)" grâce à l'éducation et à la formation tout au long de la vie (compétences sur le marché du travail tenant compte l'ensemble de son potentiel). Cette troisième réunion présentait une grille d'analyse des différents cas d'études recensés.

Pour en savoir plus sur le projet: [http:// www.vpl4.eu](http://www.vpl4.eu)

Cercle de Coopération des ONG, Journée de formation sur le définition des tâches des bénévoles, Luxembourg ville (Luxembourg), **7 octobre 2006**

Ce séminaire était organisé pour les ONG luxembourgeoises afin de faire réfléchir les bénévoles aux postes, à la répartition des tâches entre bénévoles et salariés, aux compétences requises, à la manière d'intégrer et d'accompagner les bénévoles.

Le but était d'identifier les différentes fonctions et missions des bénévoles des ONG, leurs statuts (volontaires, salariés) et la collaboration entre ces acteurs. La présidente de l'IRIV a travaillé sur des outils d'identification des fonctions, des attributions et des compétences

Pour en savoir plus : <http://www.cercle.lu>

Agence du bénévolat du Luxembourg, Journée du bénévolat, Luxembourg, **6 octobre 2006**

L'Agence du bénévolat a organisé une conférence sur la stratégie à proposer aux associations luxembourgeoises pour dynamiser les équipes bénévoles.

La présidente de l'IRIV a proposé une analyse sur la définition du bénévolat, le choix des bénévoles, le cadre d'intervention, les ressources humaines et financières nécessaires pour les encadrer. Elle a rappelé trois enjeux importants : le recrutement, la formation, la valorisation, (choix d'un responsable des bénévoles, intégration des nouveaux, collaboration entre bénévoles et salariés)

Pour en savoir plus <http://www.benevolat.lu>

Aria/Avf, sessions de formation, **26/9/ 2006, 9/11/2006, jeudi 5/12/2006**

ARIA travaille avec l'IRIV pour identifier, valoriser et utiliser une expérience bénévole dans une recherche d'emploi depuis trois ans. La Cellule d'Accompagnement à l'Emploi des Conjointes de militaire (CAEC) de Vincennes du Ministère de la Défense, a été un interlocuteur privilégié. En 2006, l'Accueil des Villes Françaises (AVF) s'est joint à l'équipe d'ARIA.

Trois sessions se sont égrenées de septembre à décembre 2006 :

- La première pour échanger les expériences d'ARIA et des AVF sur la valorisation de l'expérience de leurs bénévoles (Vaeb),
- La deuxième pour réfléchir à la validation des acquis de l'expérience (Vae), l'un des débouchés de la Vaeb,
- La dernière pour mettre au point un outil commun, le portfolio de compétences bénévoles et guide d'accompagnement.

Pour en savoir plus : <http://www.aria-paris.org>.

Maison du Combattant et des Associations, sessions de formation septembre à décembre 2006

La Maison du Combattant et des Associations du XIXème arrondissement fait appel à l'IRIV depuis 2004 pour recruter et former des bénévoles pour accompagner des enfants et des adolescents du XIXème arrondissement de Paris dans les associations qui proposent déjà des actions d'accompagnement à la scolarité. Plusieurs sessions ont été proposées en 2006 :

1. **Samedi 23 septembre** : Journée d'accueil avec les bénévoles ;
2. **Mardi 10 octobre** : Le bénévolat d'accompagnement à la scolarité;
3. **Mardi 7 novembre** : Apprendre à apprendre, session 1 ;
4. **Jeudi 16 novembre** : Apprendre à apprendre, session 2 ;
5. **mardi 5 décembre** : motiver les élèves et les accompagnateurs bénévoles .

Les formations se déroulent à la **Maison du Combattant et des Associations (MDCA)** du XIXème arrondissement , 20 rue Edouard Pailleron 75019 Paris.

L'Iriv dans les médias

Indice RH, Décembre 2006

Présentation de « Gestion du bénévolat et du volontariat » paru en novembre 2006 aux éditions De Boeck écrit par la présidente de l'IRIV.

Pour plus d'infos <http://www.indicerh.net>

Librairie Eyrolles et Librairie Mollat, Décembre 2006

Présentation de "Gestion du bénévolat et du volontariat"

Pour plus d'infos <http://www.eyrolles.com> ; <http://www.mollat.com>

Présidence finlandaise de l'Union européenne, Novembre 2006

50 histoires réussies- Le programme communautaire Leonardo da Vinci - Des projets innovants contribuant au processus de Copenhague - Lier la politique à la pratique. Une présentation du projet "Vaeb pour un projet professionnel".

Pour plus d'infos sur le projet <http://www.eEuropeassociations.net>

Pour en savoir plus sur la présidence finlandaise <http://www.eu2006.fi>

Soleo 13, Novembre 2006

Le magazine de l'agence Europe-Education-Formation France

Présentation du projet "Vaeb pour un projet professionnel".

Pour plus d'infos <http://www.eEuropeassociations.net>

Cercle de Coopération du Luxembourg, octobre 2006

Site des Ong de solidarité internationale luxembourgeoises.

Présentation du séminaire animé par la présidente de l'IRIV.

Pour plus d'infos <http://www.cercle.lu>

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVII